



---

# communiqué

---

Date

**Le 3 juillet 1992**

Pour publication

**N° 145**

## **QUATRE CANADIENS SUR CINQ CROIENT QUE LE CANADA DEVRAIT PARTICIPER AUX NÉGOCIATIONS DE L'ALENA**

Un sondage d'opinion effectué au nom du gouvernement fédéral révèle qu'une forte majorité de Canadiens (79 p. 100) estiment que le Canada doit participer aux négociations commerciales trilatérales avec les États-Unis et le Mexique, afin de protéger les intérêts des Canadiens.

Le commerce international et les questions d'économie et d'adaptation qui s'y rattachent étaient la cible de l'enquête menée en mars par le Groupe Angus Reid.

En ce qui concerne les accords commerciaux internationaux, 51 p. 100 sont en faveur de la signature, par le Canada, d'un nouvel Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et 57 p. 100 souscrivent à l'idée d'échanges plus libres entre le Canada et les États-Unis. Cependant, seulement 37 p. 100 appuient l'Accord de libre-échange (ALE) actuel entre le Canada et les États-Unis. D'un autre côté, 58 p. 100 des personnes qui s'y opposent déclarent qu'elles soutiendraient plus volontiers l'ALE si elles entendaient dire que les exportations canadiennes vers les États-Unis ont augmenté grâce à l'élimination des barrières tarifaires en vertu de l'Accord de libre-échange. (Dans le cadre de l'ALE, les exportations annuelles vers les États-Unis ont augmenté de plus de 5 milliards de dollars depuis 1988 et ont atteint, en mars 1992, un record mensuel de 12,8 milliards de dollars.)

Même si 79 p. 100 croient que le Canada doit prendre part aux négociations de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) afin de protéger les intérêts canadiens, l'enquête a révélé que seulement 29 p. 100 étaient favorables à un accord commercial avec les États-Unis et le Mexique.

Les Canadiens croient que le gouvernement fédéral devrait jouer un rôle de premier plan au chapitre de l'adaptation. À la question de savoir à qui incombait principalement la responsabilité d'aider les Canadiens à s'adapter à l'évolution de